

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux acheteurs et tous les agents en charge des marchés publics souhaitant connaître les accords-cadres.

PRÉ-REQUIS

- Techniques : absence de pré-requis
- Connaissances spécifiques : connaissance générale des achats publics

OBJECTIFS

Une journée pour maîtriser les accords-cadres :

- Choisir le bon type d'accord-cadre
- Bien définir ses besoins dans le DCE
- Maîtriser les modalités de remise en concurrence
- Connaître les difficultés d'exécution

CONTENU**Quelques rappels**

- Quelle différence entre marché public et accord-cadre
- Quel intérêt de recourir à un accord-cadre
- Les conditions d'utilisation

Identifier les différents types d'accords cadre en fonction du besoin

- Accord-cadre donnant lieu à la conclusion de marchés subséquents
- Accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande
- Accord-cadre exécuté en partie par la conclusion de marchés subséquents et en partie par l'émission de bons de commande

Rédiger le DCE de l'accord cadre

- Les documents constitutifs de l'accord-cadre
- Les critères de sélection de l'accord-cadre
- Les clauses spécifiques à insérer
- Les règles à respecter pour fixer la durée de l'accord-cadre
- L'accord-cadre et l'allotissement

Maîtriser les modalités de remise en concurrence**Consulter les titulaires de l'accord-cadre**

- La passation des marchés subséquents et / ou émission de bons de commandes
- Les documents constitutifs des marchés subséquents
- Les clauses à préciser dans les marchés subséquents
- L'exécution des accords-cadres
- Les clauses contractuelles à prévoir
- Les contentieux

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La salle de formation est équipée de postes informatiques et de tout le confort nécessaire pour rendre la formation agréable : équipement bureautique complet, vidéo projecteur, paperboard, boissons, viennoiseries, etc.

Afin que vous puissiez bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage, nous limitons le nombre de participants par session, et nous mettons toujours en avant des cas pratiques et mises en situation.

ÉVALUATION ET SANCTION

La formation est évaluée par le biais d'une fiche d'évaluation qui porte à la fois sur les aspects organisationnel, méthodologique et pédagogique de la formation ainsi que sur la réponse aux attentes des stagiaires.

La formation est également sanctionnée par une attestation individuelle de formation.

QUALITÉ DU FORMATEUR

– **Experte des métiers de l'achat public**

La formatrice est Dirigeante d'un cabinet d'audit et de conseil spécialisé en Marchés Publics et Achats. Diplômée d'un Master en Commerce International et Européen obtenu dans une École Supérieure de Commerce, elle a exercé différentes fonctions dans le domaine des achats en tant qu'Acheteur National et Manager Achats, aussi bien dans le public que dans le privé.

Depuis plus d'une quinzaine d'années, elle exerce dans les achats de Fournitures, Services et Prestations Intellectuelles avec une expertise spécifique sur les marchés de restauration collective.

Forte de cette expérience, elle intervient auprès des entreprises publiques et privées sur les domaines de la performance achats et des marchés publics.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Durée de la formation** : 7 heures soit 1 journée
- **Horaires de la formation** : 9h00-12h30 puis 14h00-17h30
- **Code** : ACC
- **Lieu** : dans les locaux de l'organisme ou dans les nôtres
- **Organisation** : formation réalisable en présentiel
- **Nombre de stagiaires** : 10 participants au maximum

CONTACT

☎ tél. : 01 79 06 77 00

✉ email : formations@achatpublic.com

📄 formulaire : <http://formations.achatpublic.com/nous-contacter>

🌐 site web : <http://formations.achatpublic.com/acheteurs/accords-cadres>